



VACCIN POLYVALENT, INACTIVÉ, PURIFIÉ ET ADJUVÉ À L'HYDROXYDE D'ALUMINIUM DESTINÉ À LA PRÉVENTION DES AFFECTIONS PASTURELLIQUES PRIMAIRES OU SECONDAIRES DUES À PASTURELLA MULTOCIDA ET MANNHEIMIA HAEMOLYTICA.

SUSPENSION INJECTABLE

PASTOVIN est une suspension bactérienne, à base d'anatoxines concentrées et purifiées et d'anacultures de Pasteurella multocida type A, Pasteurella multocida type D et Mannheimia haemolytica type A1, immunogène qui a fait preuve de son innocuité totale et de son efficacité à prévenir la Pasteurellose et la Mannheimiose dans les zones endémiques. Il s'agit d'un vaccin adapté aux conditions de terrain fabriqué avec des souches immunogènes répondant aux exigences des utilisateurs pour instaurer toute stratégie de vaccination contre les bronchopneumonies enzootiques et autres formes septicémiques chez les ruminants et notamment chez les ovins ou les pasteurelloses sont parmi les affections les plus communes et ayant l'impact économique probablement le plus élevé en élevage ovin et constituent avec les enterotoxémies les principales causes de mortalité chez les ovins.

COMPOSITION

Le vaccin «PASTOVIN» répond à la composition qualitative et quantitative suivante pour 1 ml du produit :

Mélange d'anatoxines concentrées et purifiées et d'anacultures de Pasteurella multocida type A, Pasteurella multocida type D et Mannheimia haemolytica A1 dans un excipient à base d'hydroxyde d'alumine en quantités suffisantes pour induire chez l'animal model les taux de protection suivants :

PRINCIPE ACTIF :

Anatoxines et anacultures de Pasteurella multocida type A	≥ 0,5 U. ELISA (*)
Anatoxines et anacultures de Pasteurella multocida type D	≥ 0,5 U. ELISA (*)
Anatoxines et anacultures de Mannheimia haemolytica type A1	≥ 0,5 U. ELISA (*)

(*) : ≥ 0,5 unités ELISA après séroconversion post-vaccinale chez le cobaye suite à deux injections du vaccin.

EXCIPIENTS :

Adjuvant : Hydroxyde d'aluminium sous forme Al ³⁺	0,7 mg/ml ± 0,2
Conservateur : Formaldéhyde libre	1,6 mg/ml
Ajusteur de tonicité et de volume : solution saline (Eau PPI + 8,5 mg/ml NaCl),	QSP 1 ml.

INDICATIONS

Immunisation active contre les affections respiratoires des ovins, caprins et bovins (« Shipping Fever ») dues à Pasteurella multocida type A, Pasteurella multocida type D et Mannheimia haemolytica A1. Le vaccin purifié, inactivé et adjuvé à l'hydroxyde d'aluminium confère une protection vis-à-vis des pathologies suivantes :

PASTOVIN

- Immunisation active contre les bronchopneumonies enzootiques et la forme septicémique de la pasteurellose.
- Immunisation passive des jeunes animaux issus de mères vaccinés, par la prise du colostrum, contre les bronchopneumonies enzootique et la pasteurellose septicémique due à *Mannheimia haemolytica* A1.

CONTRE-INDICATIONS

Aucune.

MISES EN GARDE PARTICULIÈRES À CHAQUE ESPÈCE CIBLE

En raison de la sensibilité particulière vis-à-vis des injections, éviter de vacciner les chèvres gestantes.

Aucune précaution spéciale n'est à prendre pour les femelles en période de lactation

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'EMPLOI CHEZ L'ANIMAL

- Agiter vigoureusement le flacon avant l'emploi afin de remettre en suspension le précipité constitué par l'hydroxyde d'aluminium.
- Éviter d'injecter le vaccin à température trop basse ; il est recommandé de sortir le flacon du réfrigérateur quelques heures avant l'emploi.
- Respecter les conditions d'aseptise habituelles.
- Désinfecter avec soin le lieu d'inoculation et éviter tout traumatisme intempestif.
- Utiliser un matériel d'injection stérile et dépourvu de toute trace de désinfectants.
- Changer fréquemment les aiguilles utilisées pour l'injection.
- Ne vacciner que les animaux en bonne santé;
- Se méfier en milieu fortement contaminé, des localisations d'infections générales chez des porteurs apparemment sains.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR LA PERSONNE QUI ADMINISTRE LE MÉDICAMENT AUX ANIMAUX

- Le port de gant et de lunettes est souhaitable,
- En cas d'auto-injection accidentelle du vaccin, une consultation médicale est nécessaire

AUTRES PRECAUTIONS

- Plusieurs facteurs peuvent influencer l'efficacité de la vaccination, notamment : les maladies concomitantes, le statut nutritionnel, le parasitisme, les conditions environnementales, le stress de transport ainsi que les traitements thérapeutiques en cours.
- Il est pratique de programmer le rappel annuel des animaux au moins deux semaines avant la période à risque (Mise-bas, la période du printemps et de l'automne : pousse d'herbe, facteurs déclenchant un stress, notamment les changements climatiques et le transport.
- Par ailleurs, la bonne gestion des pasteurelloses implique une bonne maîtrise des facteurs de risque, notamment, l'amélioration des conditions d'ambiance (Extraction d'air et des vapeurs, aération des stabulations des animaux tout en évitant la génération de courants d'air, etc.), la diminution de la densité animale, la limitation du mélange des animaux appartenant à des classes d'âge différentes, la pratique du vide sanitaire, la mise en quarantaine des animaux nouvellement acquis, l'élimination des infectés chroniques. Les techniques de purification et de concentration utilisées pour la production du vaccin Pastovin assurent une protection maximale et une réaction inflammatoire minimale.

EFFETS SECONDAIRES

- Très rarement un choc anaphylactique est observé chez les animaux sensibilisés. Dans ce cas, administrer immédiatement un traitement approprié.
- Une réaction œdémateuse locale et bénigne peut être observée chez l'animal vacciné sans aucune répercussion sur son état général. Un petit nodule ferme peut persister quelques semaines à quelques mois après la vaccination.

UTILISATION EN CAS DE GRAVIDITE ET / OU DE LACTATION

- Femelles gestantes : pour obtenir une quantité suffisante d'anticorps dans le colostrum, une deuxième injection de primo-vaccination ou l'injection de rappel doivent être administrées durant le dernier tiers de gestation entre 2 à 8 semaines avant la date attendue de mise bas.
- Eviter en outre le stress des femelles gestante.
- En raison de la sensibilité particulière vis-à-vis des injections, éviter de vacciner les chèvres gestantes.
- Aucune précaution spéciale n'est à prendre pour les femelles en période de lactation.

INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES ET AUTRES FORMES D'INTERACTIONS

Aucune n'est connue à ce jour; en l'absence de données spécifiques, aucune recommandation ne peut être faite quant à l'utilisation du vaccin en concomitance avec d'autres produits pharmaceutiques. Il est préférable de différer toutes autres injections.

MODE, VOIE (S) D'ADMINISTRATION ET POSOLOGIE

POSOLOGIE

UNE DOSE VACCINALE CORRESPOND À :

Espèce bovine : 2 ml

Ovins/Caprins : 1 ml

VOIE D'ADMINISTRATION

sous-cutanée

- Espèce bovine : En avant ou en arrière de l'épaule.
- Espèces ovine et caprine : En arrière du coude où à la face interne des cuisses.

PROGRAMME DE VACCINATION

Il est fortement recommandé d'instaurer initialement une vaccination généralisée à l'ensemble des animaux. Les femelles gestantes sont vaccinées, par la suite, en rappel annuel pendant le dernier tiers de gestation pour booster la concentration en anticorps dans le colostrum.

1. Primo vaccination :

- **Espèce bovine** : deux injections espacées de 3 à 4 semaines et à partir de 3 à 4 mois d'âge. Les animaux issus de mères non immunisées doivent être vaccinés à partir du 2ème mois d'âge et revaccinés au moment du sevrage.
- **Espèces ovine et caprine** : deux injections espacées de 3 à 4 semaines et à partir de 1 à 2 mois d'âge. Les animaux issus de mères non immunisées doivent être vaccinés à partir de la deuxième semaine d'âge et revaccinés au moment du sevrage.

2. Rappel : Une injection annuelle, en particulier avant les saisons à risques élevés ou la parturition. Dans les zones enzootiques, il est recommandé de vacciner tous les six mois.

Chez les mères avant agnelage 2 fois à un mois d'intervalle (ou en rappel annuel).

SURDOSAGE (SYMPTÔMES, CONDUITE D'URGENCE, ANTIDOTES) SI NÉCESSAIRE

Aucun effet indésirable autre que ceux mentionnés à la rubrique « Effets secondaires » n'a été constaté après administration d'une double dose de vaccin.

TEMPS D'ATTENTE

Nul (Zéro jour).

INCOMPATIBILITÉS

Ne pas mélanger le vaccin COLIPAST avec d'autres vaccins ou d'autres produits médicamenteux.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Conserver et transporter le vaccin à une température comprise entre +2°C et +8°C, à l'abri de la lumière. Ne pas congeler. Tout flacon entamé ne peut être réutilisé.

PRÉSENTATION (S):

- Flacon de 50 ml : 50 doses ovines
- Flacon de 100 ml : 100 doses ovines
- Flacon de 250 ml : 250 doses ovines
- Flacon de 500 ml : 500 doses ovines

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE LORS DE L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DE DÉCHETS DÉRIVÉS DE L'UTILISATION DE CES MÉDICAMENTS :

Tous les flacons de vaccin non utilisés ou les déchets dérivés de ce médicament doivent être éliminés et détruits selon la réglementation en vigueur dans le pays.



**USAGE VÉTÉRINAIRE.
A NE DÉLIVRER
QUE SUR ORDONNANCE.**

SOCIÉTÉ DE PRODUCTIONS BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES - BIOPHARMA



Avenue HASSAN II, CYM - B.P.4569 - Rabat-Akkari. Maroc.



+212 537 693 632 | +212 537 691 689



+212 537 695 053 | +212 537 691 692



info@biopharma.ma



www.biopharma.ma